

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 22 mai 2015

Délibération n° 34-2015

Le conseil d'administration approuve la reconduction du partenariat avec le Campus Esprit Redon pour la licence professionnelle Énergie et Génie Climatique Spécialité gestionnaire énergies Parcours « Éco-technologie et maintenance » jusqu'en 2017.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 18	Pour :	7
	Contre :	3
	Abstention(s) :	8

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Bilan annuel 2014/2015

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 10 juin 2015

Document mis en ligne le : 10 juin 2015